

ORGANISATION DU PÔLE DE DIRECTION

CHEF DES SERVICES

1 ETP

DIRECTRICE

1 ETP

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

1 ETP

**Réunion de Direction
Hebdomadaire**

Fonctionnement et orientations de l'institution, conduite des projets

Par délégation et sous le contrôle de la Directrice

- Participe aux instances de direction de l'établissement et collabore aux orientations institutionnelles ainsi qu'à la sécurité des personnes et des biens.
- Gère l'ensemble des personnels non cadre des pôles des services généraux, éducatifs et thérapeutiques, exerce son autorité hiérarchique à l'exception des mesures disciplinaires.
- Contrôle, évalue et valide le travail des différents pôles dont il est en charge.
- Organise l'activité en vue d'assurer la continuité du fonctionnement des différentes modalités d'accueil des jeunes dans le respect du projet d'établissement.
- Favorise la coordination entre les différents intervenants du projet du jeune.
- Veille à l'application des procédures.
- Représente l'institution auprès des interlocuteurs extérieurs.
- Assure des astreintes selon le calendrier établi.

Réunion de cadres

- Direction
- +Pédopsychiatre
- +Psychologues
- Mensuelle.
- Réflexion et suivi de la vie institutionnelle.
- Orientations stratégiques sur les modalités d'accompagnement en fonction de l'évolution.

Par délégation de pouvoirs et de responsabilités du Directeur Général de la Fondation de l'Armée du Salut : M Eric YAPOUDJIAN

Gestion des ressources humaines

Assure la responsabilité globale de l'établissement : autorité hiérarchique, GPEC, formation et évaluation de tous les personnels...

Gestion administrative et financière

Organise et coordonne toute la gestion administrative et financière : organisation générale de l'établissement, responsabilité administrative et financière.

Gestion technique et pédagogique

Est garante de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet d'établissement dans toutes ses dimensions.

Participation et représentation

Aux instances territoriales, Auprès des partenaires institutionnels.

Conseil de Direction

- Direction
- + Pédopsychiatre
- Hebdomadaire
- Ajustement des PPA, - Traitement des situations particulières, - Aide à la décision.

Par délégation et sous le contrôle de la Directrice

- Participe aux instances de direction et collabore aux orientations institutionnelles.
- Représente l'institution auprès des interlocuteurs extérieurs pour le suivi des prises en charge et dans l'instance de partenariat : PPS, ESS, convention de stage, MDPH, CFAS.
- Favorise la coordination entre les différents intervenants scolaires pédagogiques, préprofessionnels (Education Nationale, CFA, Mission Locale...).
- Anime les réunions de l'équipe pédagogique.
- Garantit la validité de tous les écrits émanant du service.
- Propose des orientations budgétaires, contrôle et valide les frais du pôle pédagogique.
- Prépare les rapports d'activité et indicateurs statistiques.
- Participe à tous les groupes de travail mis en place sur l'ITEP ;

Services généraux

Cuisinier,
Agents d'entretien ménage,
Hommes d'entretien.

Pôle Educatif

Educateurs,
Surveillant de nuit.

Pôle thérapeutique

Médecin pédopsychiatre,
Psychologues
Infirmière,
Ergothérapeute

Pôle administratif

Secrétaire de direction,
Secrétaire,
Agent de bureau,
Comptables.

Pôle pédagogique

Enseignants éducation nationale,
Educateurs scolaire,
Educateur technique spécialisé,
Professeur de sport,
Assistants d'éducation.